



Sauv'Expert

Formation Initiale Sauveteur Secourisme du Travail (SST)

Durée

2 jours - 14 heures

Nombre de participants

Minimum 4 personnes – Maximum 10 personnes

Objectifs

- La Formation Initiale SST a pour but d'acquérir les compétences spécifiques du SST, définies dans le référentiel de formation, à savoir :
 - Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail
 - Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Profil du formateur

- Formateur SST certifié INRS, expert en prévention des risques.

Public concerné

- Tout salarié qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, sans prérequis particulier.

Documents délivrés à la suite de l'évaluation des acquis

- Le certificat SST sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux évaluations certificatives du SST (validité de 24 mois).
- Le certificat SST donne équivalence au certificat Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

Niveau de connaissances préalables requis

- Aucune condition n'est requise. Cette formation s'adresse à tous les salariés de l'entreprise qui le souhaitent ou identifiés comme acteurs de prévention par leur employeur.

Modalité d'évaluation des acquis

- Évaluation certificative des compétences SST conforme au document de référence INRS

Moyens Techniques et pédagogiques

- Formation SST essentiellement pratique, conforme au programme de l'INRS
- Exposé participatif, démonstrations
- Mise en situation avec matériel pédagogique (différents scénarios, mannequins, défibrillateur, ...)



Sauv'Expert



Sauv'Expert

PROGRAMME

Le SST doit être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise et le cadre juridique
- Repérer/caractériser les risques professionnels dans une situation de travail
- Informer les personnes en charge de la prévention des éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Participer à la maîtrise des risques par des actions de prévention dans l'entreprise

Le SST doit aussi être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
 - o Identifier les dangers persistants et repérer les personnes exposées
 - o Supprimer ou isoler le danger persistant ou soustraire la victime
 - o Examiner la victime
 - o Rechercher et reconnaître les signes caractérisant l'état de la victime
 - o Prioriser les actions à réaliser en fonction de ces signes
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
 - o Définir les différents éléments du message d'alerte
 - o Faire alerter ou alerter les secours
- Secourir la victime de manière appropriée
 - o La victime présente un saignement abondant
 - o La victime s'étouffe
 - o La victime se plaint de malaise
 - o La victime se plaint de brûlures
 - o La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - o La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - o La victime ne répond pas mais elle respire
 - o La victime ne répond pas et ne respire pas